

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

Luxembourg/Bruxelles, le 15 juillet 2021

ING Belgique et le Fonds européen d'investissement ont signé un accord de garantie de 400 millions d'euros visant à renforcer la capacité de prêt aux PME

Des prêts destinés à soutenir le redémarrage de l'économie belge qui a souffert de la crise COVID-19

- **ING Belgique a signé un accord de garantie avec le Fonds européen d'investissement (FEI) dans le cadre du «Fonds européen de garantie», afin de canaliser les financements vers les entreprises belges en difficulté.**
- **En tant que première banque belge à avoir recours à la garantie du FEG, la transaction va servir à soutenir un portefeuille ING de 400 millions d'euros de nouveaux financements pour les petites et moyennes entreprises belges.**
- **Le FEG fait partie du plan de relance de 540 milliards d'euros mis en place par l'UE au lendemain de la pandémie de COVID-19.**

Les PME belges peuvent compter sur un nouveau financement de 400 millions d'euros mis à disposition par ING et le Fonds européen d'investissement. Dès aujourd'hui, les clients d'ING à la tête d'une petite ou moyenne entreprise¹ peuvent bénéficier de l'appui financier découlant de l'accord de garantie qu'ING Belgique a conclu avec le Fonds européen d'investissement.

Dès aujourd'hui, les entrepreneurs et les indépendants qui sont clients d'ING Belgique et qui sont à la tête d'une petite ou moyenne entreprise peuvent demander un prêt couvert par le FEI. La garantie du FEI est couverte par [Fonds européen de garantie \(FEG\)](#) et ING est la première banque à y avoir recours en Belgique. Cette garantie permet à la banque d'accorder des prêts aux PME à des conditions plus favorables, ce qui peut contribuer à accélérer la relance de l'économie belge au lendemain de la crise COVID-19.

«Alors que la campagne de vaccination contre le coronavirus bat son plein, nous sommes déterminés, chez ING, à soutenir nos entreprises belges, qui constituent l'épine dorsale de notre économie, pour leur assurer une relance plus rapide. Nous sommes donc ravis d'avoir signé un accord avec le FEI pour un montant substantiel de 400 millions d'euros. Cela procurera à nos clients un sérieux coup de pouce, parfois bien nécessaire pour reprendre leur cap. Nous tenons donc à remercier le FEI pour la confiance qu'il nous a accordée. C'est la suite très positive d'une coopération fructueuse qui dure déjà depuis des années», déclare **Philippe Wallez**, Head of Business Banking chez ING Belgique.

Concrètement, les entreprises pourront profiter de financements jusqu'au 31 décembre 2022, assortis d'une garantie de 70% du FEI pour chaque nouveau prêt, jusqu'à un maximum de 7,5 millions d'euros par prêt.

«Alors que nous tentons collectivement de tourner la page de cette crise, nous devons veiller à ce que les petites entreprises disposent du soutien dont elles ont besoin pour affronter la tempête et avancer sur la voie de la relance. Nous sommes très heureux de faire à nouveau équipe avec ING pour offrir exactement ce type de soutien aux entrepreneurs et aux petites entreprises belges par le biais du Fonds européen de garantie», déclare Roger Havenith, Directeur Général Adjoint du FEI.

¹ Les conditions générales peuvent être consultées sur le site www.ing.be/fr/retail/my-news/European-guarantee-fund.

Informations contextuelles

Le **Fonds européen d'investissement (FEI)** est une filiale de la Banque européenne d'investissement. Sa principale mission consiste à soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (PME) en Europe en les aidant à accéder à des financements. Le FEI conçoit et développe des instruments de capital-risque et de capital de croissance, de garanties et de microfinance spécifiquement destinés à ce segment de marché. Dans ce cadre, le FEI assure la promotion des objectifs de l'UE en faveur de l'innovation, de la recherche et du développement, de l'esprit d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.

ING en Belgique est une banque universelle qui fournit des services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux clients institutionnels. ING Belgique SA est une filiale du Groupe ING N.V. via ING Bank N.V. (www.ing.com).

ING Belgique est une institution financière internationale solidement ancrée en Europe qui propose des services bancaires par l'intermédiaire de sa filiale d'exploitation ING Bank. ING s'est fixé comme objectif de permettre aux individus de garder une longueur d'avance sur le plan professionnel comme personnel. ING Bank, qui emploie plus de 57.000 collaborateurs, propose des services bancaires pour particuliers et pour entreprises aux clients de la banque répartis dans plus de 40 pays.

Le Groupe ING est coté aux Bourses d'Amsterdam (INGA.NA, INGA.AS), de Bruxelles et de New York (ADR's : ING.US, ING.N).

La durabilité fait partie intégrante de la stratégie d'ING, comme en témoigne sa position de leader dans les indices de référence sectoriels de Sustainalytics et de MSCI et notre classement sur la liste A du CDP. Les actions du Groupe ING font partie des principaux produits durables et de l'indice environnemental, social et de gouvernance (ESG) des principaux fournisseurs STOXX, Morningstar et FTSE Russell. En janvier 2021, ING a reçu un score d'évaluation ESG de 83 («fort») de la part de S&P Global Ratings.

Le Fonds européen de garantie (FEG) a été créé par le Groupe EIB grâce aux contributions de la Belgique et d'autres États membres de l'UE pour protéger les entreprises ayant souffert de la crise COVID-19. Brassant près de 25 milliards d'euros de garanties, le FEG permet à la BEI et au FEI de mettre rapidement à la disposition de la plupart des petites et moyennes entreprises des prêts, des garanties, des titres garantis par des actifs, des fonds propres et d'autres instruments financiers. Le FEG fait partie du plan de relance de l'Union européenne, qui entend mettre à disposition un total de 540 milliards d'euros pour relancer les secteurs de l'économie européenne les plus en difficulté.

Pour de plus amples informations :

ING Press Office : Julie Kerremans, Tél: +32 0491 35 30 32, Julie.kerremans@ing.com
Groupe EIB : Tim Smit, Tél. : +352 691 28 64 23, t.smit@eib.org, suivez EIB sur Twitter